

20260518 L'Arrière-Cour

<https://mail.google.com/mail/u/0/#inbox/FMfcgzOgLRzfdsnkLHRFfXHxZDrvrMJM>

L'avenir incertain des mineurs isolés dans la métropole lyonnaise

L'arrivée de la droite à la Métropole pourrait bousculer la prise en charge et les dispositifs d'aide des mineurs non accompagnés (MNA). Pour les collectifs qui œuvrent sur place, le futur de ces jeunes isolés demeure incertain, alors que leur hébergement est une priorité. Sur la question, la position de Grand Cœur lyonnais reste floue.

En 2025, la Métropole de Lyon a accueilli près de 1.800 mineurs non accompagnés (MNA). Principalement des garçons, originaires de Côte d'Ivoire et de Guinée, qui arrivent sur le territoire français sans leurs responsables légaux. La protection de ces mineurs isolés est à la charge de la Métropole, qui bénéficie d'un statut particulier depuis 2015. Or, avec Grand Cœur lyonnais à la tête de la collectivité, la politique d'accueil et d'accompagnement de ces jeunes pourrait considérablement changer. Un sujet sensible, qui avait déjà pâti d'une ligne politique floue durant le mandat écologiste.

À partir de leur arrivée sur le territoire, la Métropole de Lyon dispose de cinq jours pour évaluer la minorité de ces jeunes isolés. Un délai très court, qui ne laisse pas toujours aux demandeurs le temps de réunir leurs documents d'identité. Faute de preuves administratives suffisantes, la collectivité s'appuie alors sur des examens médicaux dont la fiabilité est régulièrement contestée. À l'issue de cette procédure, environ 69 % d'entre eux ne sont pas reconnus mineurs selon les chiffres de la Métropole en 2024. De nombreux jeunes saisissent alors le juge des enfants pour enclencher un recours, dont les délais d'instruction varient de quelques semaines à un an. Pendant cette période, ils errent dans un entre-deux juridique et beaucoup se retrouvent à la rue, comme le constate le Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse. Un dysfonctionnement législatif d'autant plus alarmant que 75 % d'entre eux sont finalement reconnus mineurs par le juge des enfants à l'issue de leur recours, rappelle le collectif.

À droite, une ligne sécuritaire assumée

Difficile d'envisager un avenir encourageant sur cette thématique au regard des propos (très) durs tenus par Jean-Michel Aulas pendant la campagne. Dans une interview accordée à Tribune de Lyon en janvier dernier, le nouveau 1^{er} vice-président de la Métropole assurait que « Lyon ne sera pas complice des filières clandestines et des passeurs de l'immigration illégale. Les squats ne sont pas une politique sociale. » Du même trait, celui qui se présentait alors comme le défenseur de l'humanisme à la lyonnaise promettait l'évacuation des campements et la fin de l'occupation des églises et des écoles : « Il ne s'agit évidemment pas de mettre tout le monde dehors. Il s'agit de faire respecter des règles claires. Lyon ne doit pas être identifié comme un territoire où l'on ne peut s'installer durablement sans règles »

Des déclarations qui font écho aux prises de position de plusieurs responsables politiques de droite dans la région lyonnaise. À Écully, le maire républicain Sébastien

Michel bloque depuis juillet 2024 l'ouverture d'un centre d'accueil provisoire pour mineurs, affirmant vouloir « défendre l'identité de [sa] ville ». Le tribunal administratif de Lyon a estimé en janvier 2025 que la mairie n'avait pas porté atteinte au droit à l'hébergement. Le projet n'a donc pas abouti et demeure pour le moment au point mort.

Même son de cloche du côté de Laurence Fautra, actuelle 2^e vice-présidente de la Métro. Depuis 2024, la maire de Décines s'oppose fermement à l'ouverture d'un nouveau centre de mise à l'abri et d'évaluation (CMAE) qui doit permettre l'accueil de 50 à 70 mineurs non accompagnés durant l'évaluation de leur minorité. Elle a notamment distribué des pétitions à ses administrés pour empêcher son implantation. « Ce ne sont pas des enfants, ce sont des gens prêts à tout pour rester sur le territoire », avait-elle vilipendé auprès de Mediacités.

Une opposition qui promet de rester attentive

Face à ce discours répressif, l'ancienne majorité métropolitaine veut donner de la voix pour que l'engagement des jeunes isolés soit poursuivi. « On va porter le fait que les MNA doivent être traités comme des mineurs avant d'être traités comme des migrants ou des délinquants », défend Lucie Vacher auprès de L'Arrière-Cour. L'ancienne vice-présidente chargée de l'enfance fera preuve de vigilance sur les sujets de l'accueil des mineurs non accompagnés : « On surveille les prises de position des maires Les Républicains. » Les Écologistes se montrent toutefois inquiets sur la pérennité de certains dispositifs existants, comme La Station (lire l'encadré ci-dessous). Yasmine Bouagga, maire du 1^{er} arrondissement, revendique un lieu « unique en France, qui se doit d'être préservé ».

Du côté de La France insoumise, on se fait peu d'illusions sur le sort des jeunes à la rue : « Les politiques de la droite lyonnaise ont déjà eu des leviers à leur disposition qu'ils n'ont jamais activés », constate auprès de L'Arrière-Cour l'ancien chef de file des Insoumis aux élections métropolitaines, Florestan Groult.

Un sujet largement éludé lors de la campagne

Pour l'instant, l'avenir de la politique d'accueil des MNA reste flou pour l'opposition comme pour les associations concernées. Et pour cause, hormis la sortie de Jean-Michel Aulas, Grand Cœur lyonnais n'a quasiment jamais abordé le sujet lors de la campagne. Preuve en est le programme écrit de Véronique Sarselli, qui n'évoque à aucun moment le sujet. Seul Éric Lafond, co-secrétaire général chargé du programme de Grand Cœur lyonnais, s'était positionné, lors d'un débat organisé le 9 mars dernier par le Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse. Le nouveau conseiller métropolitain s'était engagé, en cas de victoire, à mettre les jeunes à l'abri ».

L'élu affirmait avoir commencé à étudier de nouveaux sites d'accueil, citant notamment l'ancien hôpital militaire Desgenettes dans le 8^e arrondissement de Lyon. Contactée afin de préciser les premières orientations de sa politique depuis son élection à la Métropole, Nathalie Frier, vice-présidente à la protection de l'enfance, n'a pas répondu à nos sollicitations ; elle a toutefois indiqué au Progrès qu'il était encore « trop tôt » pour s'exprimer sur le sujet.

Au campement des Chartreux, des jeunes en « détresse psychologique et physique »

Si les promesses de la Métropole sont décidément incertaines, la prise en charge des MNA ne s'améliore pas sur le terrain. Au campement des Chartreux, 150 jeunes sont installés depuis janvier 2025, selon le Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rouge. En attente d'une nouvelle décision de justice, ils vivent dans des conditions particulièrement éprouvantes et font face à un sentiment d'insécurité constant. En décembre 2025, Samuel Guevert, délégué de Médecins du monde en Auvergne-Rhône-Alpes constatait : « On parle ici d'enfants qui se retrouvent à la rue, en plein hiver, exposés aux morsures de rats, sans accès à l'eau chaude, à la nourriture ou à un chauffage ! » Bien qu'une partie des jeunes du campement aient été relogés à l'église Saint-Polycarpe durant la trêve hivernale, l'occupation des lieux, autorisée par le diocèse de Lyon, a brusquement pris fin en avril 2026.

« Il y a une véritable détresse psychologique et physique, c'est absolument épuisant de dormir dans la rue », insiste le Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rouge auprès de L'Arrière-Cour. Dans l'attente d'un dispositif d'accueil effectif, les bénévoles se mobilisent pour fournir du matériel de première nécessité. Les associations locales assurent également le lien entre ces jeunes et les dispositifs d'aide, comme les restaurants sociaux. Le collectif rappelle que leur accès aux services de la Ville reste complexe en raison de leur statut. Privés de titres de transport, pourtant indispensables à leurs déplacements, ils s'exposent régulièrement à des contrôles jugés « humiliants », ce qui accentue leur isolement.

Aujourd'hui, les perspectives d'avenir de ces jeunes mineurs isolés reposent donc sur les engagements du nouvel exécutif métropolitain. Une première rencontre s'est tenue lundi 20 avril entre le collectif et les nouvelles vice-présidentes, Claire Pouzin (logement) et Nathalie Frier. « Nous attendons une nouvelle rencontre mi-mai, avec l'espoir que les promesses de campagne se concrétisent », assure le collectif, qui indique vouloir laisser sa chance à la nouvelle équipe de Véronique Sarselli.

Salomé Curtil Romand et Maéna Guérin

Les Stations « ne répondent pas à l'ampleur des besoins »

Les Stations sont deux centres d'hébergement d'urgence situés avenue Rockefeller et boulevard Vivier-Merle (Lyon 3^e). Ouverts depuis 2020, ces espaces permettent d'accueillir une centaine de jeunes en attente de la reconnaissance de leur minorité par le juge des enfants. Accompagnés juridiquement par l'association Le MAS (Mouvement d'action sociale), grâce à des financements de la préfecture et de la Métropole, les jeunes sont notamment mis en lien avec des éducateurs spécialisés sur place. Une solution jugée essentielle pour les mineurs non accompagnés, mais qui « ne répond pas à l'ampleur des besoins » sur le territoire lyonnais, nuance Médecins du Monde.
